

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 05 JUILLET 2021.



Présents : Mmes : AVEZARD Brigitte, BAUDUIN Chloé, LE HARDY Nathalie, RINGUEDE Maggy, MASSON Séverine, PERRENOUD Linda et Mme SCHROEDER Marie-Lise.

MM : BEZY Tony, DARMOIS Jean-François, DELAGE Jean-Michel, HARARI Philippe, JUBLOT Alain, LEFRANC Jean-Claude et MOUA Daniel.

Absent excusé : DAVY Guillaume

Mme BAUDUIN Chloé est nommée secrétaire de la séance.

Ouverture de la séance à 18h30.

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 07 juin 2021.

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

- Décision modificative n°1 au budget primitif 2021 du service des eaux,
- Durée d'amortissement des frais liés au renforcement et à l'amélioration du réseau d'eau potable rue de Paillard,
- Tarification des services communaux de la commune

o **Le restaurant scolaire :**

Le conseil municipal, décide d'augmenter le prix du repas servi au restaurant scolaire pour l'année scolaire 2021/2022 :

- + Repas enfant : 3,70 €,
- + Repas enseignant : 4,90 €,
- + Repas employés communaux : 3,70 €.

Valide le règlement intérieur du restaurant scolaire.

o **La garderie périscolaire**

Le conseil municipal, décide d'augmenter les tarifs du service comme suit pour l'année scolaire 2021/2022 :

- + Heure : 2,72 €,
- + 1/2 heure : 1,36 €,
- + 1/4 heure : 0,68 €.

Décide de modifier les tarifs modulés actuels pour la période scolaire 2021/2022 à compter de septembre 2021 :

- + 1ère tranche : < ou = à 700€ : 0,44€ du quart d'heure,
- + 2ème tranche : > 700€ et < ou = à 1 000€ : 0,56€ du quart d'heure,
- + 3ème tranche : > à 1 000€ : 0,68€ du quart d'heure.

Valide le règlement intérieur de la garderie périscolaire.

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs de la location de la salle polyvalente, des concessions du cimetière ainsi que des cases de columbarium.

- Loyer de l'épicerie
- Participation aux frais de scolarité - Elèves non-résidents 2020/2021
- Dénomination des voies communales

Tour de table / Questions diverses

- M. Delage fait le point sur les travaux en cours :
 - o Les travaux d'extension de la cantine débuteront mercredi.
 - o La réfection de la route de Bois D'Amblay (entre la route départementale de Lorris et la propriété de Mme Neveu) achevée.
 - o L'opération point à temps réalisée.
 - o Les agents sont monopolisés par la tonte, le fauchage des chemins ruraux est terminé. Un employé de l'ESAT de Poilly-Lez-Gien vient renforcer l'équipe technique par convention de mise à disposition.

M. Delage encourage les élus à faire passer le message : « l'entretien devant chez soi est à la charge du propriétaire. »

La cérémonie du 14 juillet aura lieu à 11h00 rendez-vous place de la mairie.




Une réflexion est à mener sur le traitement des déchets verts.

- Mme Bauduin s'interroge sur le rassemblement Vie et Lumière à venir.
De plus Mme Bauduin demande qu'en est-il du jardin permaculture au lotissement les Bourassins.
- M. Bezy demande le nettoyage sous les ponts du fossé juré ainsi que la coupe des arbres sur les bords.
- Mme Perrenoud demande l'égouttage du chemin du forage du Debray.

- Mme Masson revient sur un éventuel accueil de loisirs pour les petites vacances. Mme Le Hardy indique que c'est une compétence communautaire. Sa demande sera transmise au service concerné à la CDCG.

- M. Lefranc communique sur le CFA de Montargis et précise que cette structure peut accueillir jusqu'à 250 jeunes pour optimiser son fonctionnement. Deux nouvelles filières ont été ouvertes (gestion des PME et coiffure).

Il revient sur le Conseil municipal jeune et précise quelques dates :

-  Distribution de flyers cet été
-  17/09/2021 : clôture des inscriptions
-  03/10/2021 : élections de 9h à 11h30

Informations sur les décisions et actions du Maire dans le cadre de ses délégations.

- M. Le Maire se désole sur les incivilités (dépôts de déchets sauvages) ainsi que sur la vitesse excessive dans le village.

La séance est levée à 20h41.

Le Maire,
Jean-François DARMOIS.